

## EDITORIAL

En ce début d'automne, deux grandes préoccupations me taraudent. La première concerne le peu de femmes ministres après les dernières élections régionales qui ont pourtant vu largement augmenter le nombre de parlementaires-femmes. A part le Gouvernement de la Communauté française qui compte 3 femmes sur 7 Ministres, il n'y a qu'une femme dans le Gouvernement wallon qui est constitué de 8 personnes ; à la Région de Bruxelles-Capitale, sur 5 Ministres et 3 Secrétaires d'Etat, il y a deux femmes Ministres (alors qu'il y a 43,80 % de femmes parlementaires au Parlement bruxellois). Et je veux aussi citer le Gouvernement de la Communauté germanophone où il y a une femme sur 5 Ministres .... Le pouvoir des exécutifs est encore trop largement masculin !

Mon second souci concerne le renouvellement de nos instances propres. Renouveler la moitié du Conseil d'Administration et la Présidence n'est pas une mince affaire ... Un premier appel aux candidatures part avec ce numéro d' « Objectif Femmes » et j'espère qu'il suscitera un grand intérêt de votre part ... S'engager dans le combat des femmes est une tâche passionnante, très citoyenne et politique et fantastiquement conviviale grâce au pluralisme de notre mouvement ! Engagez-vous !

Magdeleine Willame-Boonen  
Présidente

## SOMMAIRE

**Editorial** ----- p 1

### **Actualités CFFB**

Elections au CFFB : appel aux candidatures ----- p 2  
Amplifier les politiques d'égalité ----- p 2  
Elles tournent ! ----- p 6  
Femmes et douleur ----- p 8

### **Actualités CFFB—Sections**

Femmes et sida :  
où en sommes-nous ? ----- p10

### **Informations**

Le SECAL, c'est quoi ? ----- p 11

### **Femmes d'ici et d'ailleurs**

Et si on reparlait de la Marche  
Mondiale des Femmes ----- p 13

**Agenda** ----- p 15

**Cotisation** ----- p 15

## ACTUALITES CFFB

### Elections au CFFB : appel aux candidatures

Dans les tous premiers mois de 2010, le CFFB va procéder au renouvellement d'une partie de son équipe, à savoir la Présidence et la moitié de son Conseil d'administration, soit 7 administratrices.

Ce renouvellement est important. Il est un signe de dynamisme et de créativité. Il permet d'apporter un souffle nouveau au Conseil, tout en assurant une continuité harmonieuse à nos objectifs et à nos activités.

Très prochainement, vous recevrez un courrier plus précis d'appel aux candidatures, tant pour la nouvelle présidente que pour les nouvelles administratrices.

Saisissez cette chance et faites-en part autour de vous. Pour que ces élections se passent dans un cadre le plus large et le plus démocratique possible.

**Les conditions pour poser sa candidature** : être membre du CFFB - à titre individuel ou comme représentant d'une association - et être en règle de cotisation avant le 15 décembre 2009.

**Les candidatures motivées, accompagnées d'un bref curriculum vitae de 5 lignes, doivent nous parvenir pour le 1<sup>er</sup> décembre 2009.**

### Amplifier les politiques d'égalité

Un certain nombre de revendications du CFFB ont été entendues par les responsables politiques de la Communauté française et du Gouvernement de Bruxelles – Capitale.

Jugez-en ...

#### **1.Extrait de la Déclaration du Gouvernement - Communauté française**

##### La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre femmes et hommes constitue un enjeu à la fois pour la démocratie et l'économie de notre pays. C'est aussi un combat contre l'exclusion sociale. Dans ce cadre, le Gouvernement promouva activement l'égalité entre les femmes et les hommes, en collaboration avec le secteur associatif, et luttera contre les inégalités structurelles dont les femmes sont

encore souvent victimes.

Dans ce cadre, le Gouvernement :

intégrera la dimension du genre dans l'ensemble des politiques qu'il mène

élaborera de manière systématique des statistiques sexuées

étendra les missions du médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'assurer un meilleur suivi des plaintes relatives à l'égalité femmes-hommes lorsque l'administration est un acteur de discrimination

prévoira, à l'instar de ce qui prévaut pour les organismes d'intérêt public régionaux, un maximum de deux tiers de personnes de même sexe dans les conseils d'administration des organismes d'intérêt

# ACTUALITES CFFB

public et des organismes et institutions agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

renforcera la législation visant à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes consultatifs sur base de l'évaluation qui a été réalisée de la législation actuelle

mettra fin à l'impossibilité pour les jeunes mamans en congé de maternité d'exercer leur mandat de conseillère communale durant ce congé.

Les violences physiques ou psychologiques à l'égard des femmes touchent tous les milieux. Pour le Gouvernement, la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre les violences intrafamiliales restent une priorité de santé publique.

Pour y parvenir, le Gouvernement :

apportera une contribution effective au plan d'action national en matière de lutte contre les violences entre les partenaires, en visant à pérenniser les moyens humains et financiers du secteur associatif

mettra en place une ligne téléphonique gratuite ouverte 7 jours sur 7, pour l'écoute et le soutien des victimes de violences intrafamiliales

mettra en œuvre des campagnes de prévention et d'information

veillera à augmenter substantiellement le nombre de places dans les centres d'accueil pour femmes victimes de violences (une maison d'accueil ouverte 24h/24 dans chaque province) et réservera un certain nombre de logements pour l'accueil d'urgence des femmes victimes de violences

renforcera l'aide psycho-socio-juridique aux victimes de viol

formera davantage les acteurs de terrain (professionnels de la santé et de l'éducation) à la problématique des violences à l'égard des femmes, pour détecter les situations à risques

améliorera la prise en charge des auteurs de violence et soutiendra les initiatives de responsabilisation et de sensibilisation de ce public

luttera davantage contre les mutilations génitales féminines et les mariages forcés, notamment via des actions de prévention et de détection.

La généralisation progressive des animations relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les écoles participera à la stratégie de prévention des violences envers les femmes et des violences intrafamiliales.

Notre système d'enseignement demeure une source d'inégalités entre les filles et les garçons.

Dans ce contexte, le Gouvernement :

organisera des formations en genre pour les puériculteurs/trices, afin que les rapports équilibrés entre sexes soient inculqués dès le plus jeune âge

poursuivra l'intégration de la dimension « genre » dans les formations initiales et continues des enseignants et des formateurs d'enseignants

mènera une sensibilisation qui « déspecialise » les emplois actuellement occupés majoritaire-

# ACTUALITES CFFB

ment par des hommes ou des femmes

encouragera les écoles supérieures et les universités à mettre en œuvre des plans globaux d'égalité, avec notamment des objectifs afin d'augmenter de manière significative le nombre de professeurs féminins.

Les stéréotypes sexistes sont malheureusement encore bien présents, dans les médias, à l'école, au bureau ou dans les familles.

Le Gouvernement entend lutter activement contre le sexisme dans les médias :

- il évaluera l'action de la RTBF en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes
- il permettra au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de rédiger des règlements obligatoires en ces matières et lui donner une compétence de contrôle
- il élaborera un code de bonne conduite commun à l'ensemble des éditeurs de services audiovisuels
- il modifiera les conventions et les contrats de gestion passés avec les éditeurs de services audiovisuels afin d'y inclure ces dimensions
- il instaurera une nouvelle signalétique pour les divertissements comprenant des stéréotypes sexistes.

## **2.Extrait de la Déclaration du Gouvernement de Bruxelles-Capitale**

### Promouvoir l'égalité des chances – Femmes-Hommes sur un pied d'égalité

L'égalité entre femmes et hommes constitue un enjeu pour la démocratie et pour l'économie de notre pays. C'est aussi un combat contre l'exclusion sociale. Dans ce cadre, le Gouvernement fera activement la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, en collaboration avec le secteur associatif et luttera contre les inégalités structurelles dont les femmes sont encore souvent victimes.

De façon générale, le Gouvernement :

- intégrera la dimension du genre dans l'ensemble des politiques qu'il mène (ordonnance gendermainstreaming). Il sera rendu compte régulièrement au Parlement des développements en rapport avec l'aspect genre dans tous les domaines de la politique gouvernementale (voir l'ordonnance relative au Rapport de Pékin), en s'appuyant, notamment, sur des statistiques sexuées
- prévoira, à l'instar de ce qui prévaut pour les organismes d'intérêt public régionaux, un maximum de deux tiers de personnes de même sexe dans les conseils d'administration des organismes et institutions agréés et subsidiés par la Région bruxelloise
- développera la cellule Egalité des chances au sein du Ministère
- créera un Conseil consultatif bruxellois de l'égalité des chances
- soutiendra les projets communaux et associatifs relatifs à l'égalité des chances
- développera la politique interne d'éga-

## ACTUALITES CFFB

lité des chances au sein de l'administration régionale en prenant soin d'éliminer tout obstacle visible et invisible empêchant d'atteindre l'égalité des chances entre membres du personnel féminin et masculin du Ministère et des OIP et en assurant la présence de femmes et d'hommes à des postes de direction.

Afin d'encourager en particulier l'accès des femmes à la vie économique, le Gouvernement :

favorisera l'égalité d'accès à l'emploi et à la carrière (fonction, salaire, promotion, formation) et développera des politiques visant à aider les femmes à rester sur le marché du travail à temps plein

soutiendra davantage l'entrepreneuriat féminin et accordera une attention particulière aux femmes qui ont arrêté de travailler et qui ne sont pas inscrites comme demandeuses d'emploi. Il relayera auprès du Gouvernement fédéral la nécessité

d'individualiser les droits pour lever un obstacle majeur à la réinsertion des « femmes rentrantes » sur le marché de l'emploi.

Enfin, la lutte contre les violences conjugales et intra-familiales reste pour le Gouvernement une priorité sociale et de santé publique. Pour y parvenir, le Gouvernement :

apportera une contribution effective au Plan d'action national en matière de lutte contre les violences entre les partenaires et mettra en œuvre des campagnes de prévention et d'information spécifiques aux réalités bruxelloises (mariages forcés, mutilations sexuelles...)

développera une politique de soutien aux initiatives émanant d'associations actives dans le domaine de l'égalité des chances. Dans ce contexte, des actions sur le thème du respect garçons-filles seront élaborées en collaboration avec des écoles et les associations.

## ACTUALITES CFFB

# Elles Tournent !

Festival de Films de Femmes de Bruxelles du 17.09 au 20.09.2009 au Botanique



*"Regarder le monde par les yeux des femmes, c'est élargir son champ de vision de 180 degrés"*

"Tournez, mesdames !" disait en 1914 Alice Guy Blaché, pionnière du cinéma. Un siècle après, les femmes réalisatrices continuent à enrichir notre vision du monde. Elles résistent, innovent, cassent les stéréotypes. Et leurs films, pleins d'humour, de fureur ou d'impertinence, nous font découvrir d'autres réalités, d'autres vérités.

Pour sa deuxième édition, le festival « Elles Tournent » s'est fait un plaisir de présenter une sélection de films qui dérangent, stimulent et nous encouragent à réfléchir autrement au monde dans lequel nous vivons.

Cette année, une soixantaine de films ont permis de visiter les 5 continents, abordant des thèmes aussi variés que le travail, l'amour ou la guerre. Une diversité qui reflète le fait que les femmes sont partout, qu'elles représentent la moitié de l'humanité (eh oui !) et que tous les aspects de la vie les concernent.

A pointer...

**Le prix Cinégalité** (SCAM-CFFB) qui récompense un/une jeune cinéaste qui a abordé dans son film la question de genres et qui a porté une attention particulière sur la présence des femmes et leur action dans la société.



Cette année le Prix a été attribué à deux lauréats :

**Emmanuel Marre** pour sa fiction, « La vie qui va avec ». Le Jury a apprécié la capacité du réalisateur à transposer dans un langage cinématographique le non-dit des relations humaines (entre autres, la difficulté des rapports de couple, l'idée de responsabilité et de culpabilisation) per-

## ACTUALITES CFFB

mettant de revoir de façon subtile mais en profondeur les stéréotypes liés aux genres.

**Aïcha El Hammar** pour son documentaire « Les veuves ne meurent plus ». Le Jury a été particulièrement sensible au choix d'une thématique rarement traitée et qui met en avant la question de l'identité des femmes africaines en dehors de la notion de couple, dans leur statut de veuve.

Une mention spéciale a été attribuée à Camille Fontenier, pour ces deux films « le ciel brûle » et « Three inches of memory ».

**une séance pour écoles secondaires** offrant aux jeunes un autre regard sur l'information contenue dans les images. Une initiation au décodage et au décryptage des stéréotypes sexuels,

**en collaboration avec CINEMATEK, « Making more noise »** : une compilation incontournable de films d'époque sur les suffragettes et autres rebelles. Les 'bad girls' d'avant 1914 qui ont fait l'actualité, jouant dans des films, repoussant les limites des conventions. Le British Film Institute a proposé une série d'actualités et de comédies d'époque. Une occasion unique de voir l'histoire des femmes en marche,

**une soirée au Café du Botanique**, concoctée avec punch par les Girly Monday, où on a pu admirer les talents de plusieurs D-Janes.

Sans oublier les **débats, rencontres avec des réalisatrices** et bien d'autres activités proposées à la curiosité des 'cinéph'elles' ...



## ACTUALITES CFFB

# Les femmes négligées par la médecine ?

Telle était la question posée par la commission 'Santé' du Conseil lors d'une conférence de presse le 16 septembre dernier.

### Communiqué de presse

« Près d'un quart des adultes souffrent de douleur chronique. Parmi les personnes atteintes en 2003, la douleur persistait déjà depuis sept ans et demi et même depuis plus de vingt ans pour un quart d'entre elles.

Les femmes sont plus souvent atteintes que les hommes. Elles souffrent de douleurs plus fréquentes, plus intenses, plus invalidantes et de plus longue durée. Pourquoi ? Les causes sont multiples.

La prise en charge des douleurs de la femme est souvent inadéquate, car traitée de façon identique pour les deux sexes, alors que l'effet des médicaments diffère selon le sexe. Dans d'autres cas, elle est soignée avec retard.

La Commission « Santé » du Conseil des Femmes francophones de Belgique,

- consciente du *poids de la douleur* pour un très grand nombre de nos concitoyens,
- frappée par le fait que cette *douleur soit mal connue* de façon générale,
- alertée par la *sensibilité particulière des femmes* à la douleur et à ses traitements,
- choquée par les *soins de moindre qualité dont sont victimes les femmes*,

Réclame des **actions ciblées pour diminuer les inégalités de santé** et de soins entre hommes et femmes et pour **améliorer le traitement de la douleur**,

Recommande que des actions soient menées pour **améliorer la recherche et l'enseignement** en matière de douleur et pour **accroître le financement** des structures et des traitements concernés,

Recommande **en priorité le lancement d'une recherche visant à faire la synthèse de la littérature** sur les différences de genre en matière de douleur, avec comme objectifs de :

synthétiser l'influence des divers facteurs en cause et établir un *modèle explicatif multifactoriel* ;

formuler des *recommandations* sur les approches différenciées des traitements selon le genre ;

*sensibiliser les soignants* à cette problématique ; proposer un plan de formation systématique ;

préciser les *lignes directrices de recherches ultérieures* : les lacunes à combler en vue, notamment, de démêler l'écheveau des divers facteurs.



## ACTUALITES - SECTIONS CFFB

### Femmes et sida : où en sommes-nous ?

Le 30 janvier 2009, la section du Conseil des Femmes de Verviers a organisé un colloque pour faire le point sur la situation des femmes face au sida.

On relève une forte augmentation des contaminations de femmes hétérosexuelles par leur partenaire (50% de femmes parmi les personnes séropositives contre 30% en 1997).

A l'origine de cette évolution, on cite différentes causes : face au HIV les femmes cumulent des vulnérabilités d'ordre biologique, physiologique mais également socioculturel.

Dans certains pays les risques de contamination donnent une dimension particulièrement dramatique aux violences sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes.

Plusieurs experts médicaux se sont succédé lors de cette matinée de réflexion pour aborder ces thèmes qui nous préoccupent :

« *Pourquoi la femme est-elle plus vulnérable à l'infection par le HIV* », par le Docteur Michel Moutschen, Professeur d'immunologie et de maladies infectieuses à l'ULg et Directeur du Centre de référence du SIDA au CHU

« *Le point de vue du gynécologue : contraception, fertilité, grossesse et accouchement* », par le Docteur Jean-Luc Deville, collaborateur et maître de stages à l'ULg, chef du

service de gynécologie et obstétrique au CHPLT de Verviers

« *Grandir avec le VIH* », par le Docteur Véronique Schmitz, pédiatre, spécialisée dans la prise en charge d'enfants atteints du HIV

« *Consultation HIV dans un hôpital périphérique* » par le Docteur Robert Paulus, responsable de la cellule SIDA à Verviers.

La section CFFB de Verviers a édité un rapport de ce colloque que vous pouvez vous procurer auprès d'Anne-Marie JASPAR au prix de 2 euros (frais postaux) à commander via mail : [anne\\_jaspar@hotmail.com](mailto:anne_jaspar@hotmail.com)

Vous pouvez également vous le procurer au secrétariat du CFFB au 02/229 38 21, via mail [cffb@amazone.be](mailto:cffb@amazone.be) ou le télécharger sur le site [www.cffb](http://www.cffb)

# INFORMATIONS

## Le SECAL c'est quoi ?

**Une campagne nationale pour visibiliser le Service des créances alimentaires !**



Communiqué de presse de la Plate-Forme « Créances alimentaires »

« 30.000. C'est le nombre de dossiers traités en 2008 par le Service des créances alimentaires (SECAL). Pourtant, on estime que 150.000 familles, voire 170.000, pourraient bénéficier de l'aide de ce service fédéral qui récupère les pensions alimentaires auprès des mauvais payeurs. C'est pour mettre fin à ce paradoxe que la Plate-forme associative Créances Alimentaires lance ce 15 septembre une grande

**campagne nationale d'information.**

Chaque année, le SECAL permet à des milliers de familles de sortir la tête de l'eau. Beaucoup d'autres pourraient en bénéficier s'il était mieux connu. Ce service récupère auprès des débiteurs le montant des **pensions alimentaires** dues ainsi que les éventuels arriérés et les verse ensuite aux créanciers et ce, sans plafond. Le SECAL octroie également des **avances** sur les pensions alimentaires impayées mais ces avances sont conditionnées par un plafond de revenus.

Grâce au soutien financier du Secrétaire d'Etat à la Politique des Familles, Melchior Wathelet, la Plate-forme associative Créances Alimentaires lance ce mardi une **importante campagne nationale**. Son objectif ? Visibiliser ce service peu connu mais pourtant indispensable. Encarts dans la presse, distribution de folders, informations auprès des associations... cette campagne, qui sera relayée **au nord et au sud du pays**, a pour ambition de toucher un très large public. Grâce à elle, nous espérons mieux informer les familles de leurs droits et les aider à sortir d'une situation souvent précaire.

**Pour la Plate-forme Créances Alimentaires, cette campagne d'information est un premier pas. Nous souhaitons néanmoins rappeler nos revendications :**

**le refinancement du SECAL.** Aujourd'hui, les dépenses du SECAL dépassent largement les rentrées, comme le

# INFORMATIONS

souligne le rapport 2008 de la Commission d'évaluation du SECAL. La situation est intenable.

**la publicité des coordonnées du SECAL.** Le numéro vert du SECAL (0800/12.302) ainsi que son site internet ([www.secal.belgium.be](http://www.secal.belgium.be)) devraient être visibles dans tous les lieux publics et dans toutes les publications fédérales d'intérêt général.

**le relèvement du plafond d'accès.** Depuis plusieurs années, la Plate-forme Créances Alimentaires demande de relever le plafond d'accès aux avances sur pensions alimentaires (1271€ mensuel + 61€ par enfant à charge). Sans succès. Pourtant, l'accord du gouvernement du 18 mars 2008 prévoyait d'étendre les conditions actuelles et les montants d'intervention du SECAL. La première note de politique générale de Didier Reynders, Ministre des Finances, prévoyait également de relever ces montants d'intervention. Mais ce relèvement n'est plus à l'ordre du jour. Il est urgent que les engagements pris se traduisent ENFIN dans

les faits. La Plate-forme soutient toute initiative parlementaire qui va dans le sens du relèvement du plafond d'accès.

**la création d'un registre fédéral.** En réponse à la difficulté de se procurer un titre exécutoire, le SECAL devrait avoir accès à un registre fédéral dans lequel seraient enregistrés toutes les décisions judiciaires et les actes authentiques contenant pensions/contributions alimentaires, de même que les coordonnées des débiteurs.

**l'objectivation des pensions alimentaires.** Nous soutenons le principe d'une loi objectivant le calcul des pensions alimentaires et soulignons l'importance d'y associer la Plate-forme dans le cadre des débats parlementaires actuels »

Dossier :

Etat des lieux du service et présentation des revendications de la Plate-forme créances alimentaires

sur [www.cffb.be](http://www.cffb.be)

# FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS

## Et on reparle de la Marche mondiale des femmes ...



Né en 1996, ce mouvement mondial a recueilli en 2000 l'adhésion de près de 6000 groupes de femmes à travers 163 pays et territoires du monde.

En Belgique, la Marche a mobilisé plus de 80 organisations de femmes en 2000, dont le CFFB, autour de deux thèmes centraux que sont la violence à l'égard des femmes et la pauvreté. Le CFFB fait partie du Conseil d'administration de l'asbl MMF-WVM.

Depuis 2003, à travers le monde, des femmes ont contribué à la « Charte mondiale des femmes pour l'humanité » qui a été lancée publiquement le 8 mars 2005. Cette Charte est rédigée autour de 5 valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

### Que veut la MMF ?

- \* Renforcer et maintenir le vaste mouvement de solidarité des groupes de femmes de la base, de façon à ce que la Marche constitue un geste d'affirmation des femmes du monde ;
- \* Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les peuples ;

- \* Soutenir un processus d'éducation populaire où toutes les femmes peuvent analyser par elles-mêmes et pour elles-mêmes les causes de leur oppression et les alternatives possibles ;

- \* Mettre en avant les revendications et les alternatives communes aux mouvements des femmes du monde sur le plan local, national, régional, et international, autour de la pauvreté et de la violence à l'égard des femmes ;

- \* Amener les gouvernements, décideurs et membres de la société civile à soutenir et à effectuer les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde entier.

La Marche a donné naissance à des plates-formes régionales qui ont continué à travailler en dehors des grands rassemblements quinquennaux.

Ces derniers mois, la coordination belge a commencé à préparer activement les manifestations prévues en 2010 :

# FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS

Des **groupes de travail** planchent sur les thèmes :

- Pauvreté et indépendance économique – femmes et travail décent ;
- Violences à l'égard des femmes ;
- Biens communs et accès aux ressources – souveraineté alimentaire
- Paix et démilitarisation.

Les revendications issues de ces groupes de travail seront transmises aux politiques.

Le **6 mars 2010** démarrera à Bruxelles une semaine d'actions. Un premier rassemblement se fera à la Grand-Place de Bruxelles (sous réserve). Après quelques actions festives, les groupes de femmes marcheront dans Bruxelles et s'arrêteront dans 4 lieux symboliques, en rapport avec les thèmes de 2010, pour finir par arriver devant le Palais de Justice où après un bref cérémonial la Marche se disloquera.

La MMF lance dès à présent un appel pour que les associations de femmes centrent leurs actions dans le cadre de la Journée internationale des femmes sur les thèmes de la MMF et mobilisent leurs membres afin qu'elles soient présentes le 6 mars à Bruxelles.

La clôture des manifestations pour 2010 se fera en Belgique le **10 octobre** au Musée Royal d'Afrique centrale à Tervuren.

## Pourquoi ?

Au niveau mondial, il a été décidé que les actions de 2010 se clôtureront au Kivu. Des délégations de femmes viendront du monde entier soutenir leurs « sœurs » congolaises.

En Belgique, il a été souhaité d'organiser au Musée Royal d'Afrique centrale - qui fêtera en 2010 « 50 ans d'indépendance congolaise » - la manifestation de clôture avec un débat central sur la situation de la femme au Kivu, des ateliers animés par des associations membres de la MMF et des pauses plus festives.

*Dès maintenant, bloquez vos agendas et venez marcher avec les femmes de la MMF !*



**Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !**



# EUROPE ET INTERNATIONAL

## Plus de femmes au plus haut niveau européen

**Dans le cadre de la campagne 50/50 pour la démocratie**, initiée par le Lobby européen des femmes (LEF), dont le but est de garantir une représentation égale des femmes et des hommes au plus haut niveau de la prise de décision européenne, le CFFB a interpellé le Premier Ministre et les membres du Kern :

### Extraits du courrier :

« Lors du Sommet européen des 29-30.10.09, le Conseil désignera pour la première fois le-la Haut-e Représentant-e européen-ne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, le-la Président-e du Conseil européen ainsi que les membres de la nouvelle Commission européenne. Ces nominations représentent une occasion unique pour l'Union européenne de devenir plus démocratique en assurant la représentation égale des femmes et des hommes au plus haut niveau de la prise de décision européenne.

Nous savons que le processus de désignation fait l'objet de discussions et de

négociations entre les représentant-e-s des gouvernements. Cependant, nous insistons sur le fait qu'il en va de la responsabilité commune des gouvernements européens de veiller à ce que les décisions finales reflètent le fait que les femmes représentent la moitié de la population européenne et que les politiques européennes au plus haut niveau doivent se faire l'écho des intérêts et des aspirations de tou-te-s les Européenne-s.

Afin de gagner en légitimité, les institutions et les responsables politiques européen-ne-s doivent être à l'image de la diversité de la population. Nous espérons donc que dans vos désignations, vous ferez en sorte que le nouveau visage de l'Union européenne reflète les valeurs européennes de justice et d'égalité.

Nous espérons que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour garantir la représentation égale des femmes et des hommes dans le cadre de ce processus important de désignation. »



# AGENDA

Dans le cadre de la Quinzaine des Femmes de la Ville de Bruxelles

**Film-Débat sur le thème de la prostitution, en présence de politiques et de représentantes d'associations de femmes**

**Lundi 16 novembre 2009 à 19h30**

Hôtel de Ville de Bruxelles

Renseignements : CFFB : 02/229 38 21—[cffb@amazone.be](mailto:cffb@amazone.be)

## ***ATTENTION AUGMENTATION cotisation année 2009***

✦ Membres individuelles	20 euros
✦ Demandeuses d'emploi/étudiantes	5 euros
✦ Associations	65 euros

versement sur le compte 310-1660827-79

D/2009/4640/3

Bureau de dépôt : 1210 Bruxelles

N° P301053

TRIMESTRIEL

Octobre-Novembre-Décembre 2009